

mai 1942

No 340

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII

**Lettre pastorale collective
et mandement de l'épiscopat canadien**

En appendice

**Les conditions d'une paix juste
d'après Pie XII**

J. F. Fernald Porter, o. f. m.
Prix: 15 sous

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTREAL

Direction:
SECRÉTARIAT DE L'É. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration:
L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1942

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913) . Arthur Saint-Pierre
15. *L'Encyclique « Rerum novarum ».* S. S. Léon XIII
- 18-19. — *Contre l'alcool* Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P. S. S. XXX
30. *L'Utopie socialiste — I* XXX
33. *Les Ecoles maternelles* R. P. Daly, C. S. S. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres.* R. P. Trudeau, O. P.
46. *A propos d'immunités* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* Edouard Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer* XXX
103. *Les Caisses Desjardins: œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
108. *La Gaspésie* J. W.
109. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
110. *Le Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan
111. *Le Charbon au Canada* Paul Chartier, S. J.
112. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
113. *Trois Etapes de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme* S. G. Mgr Lafèche
125. *L'Apprentissage* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager* Abbé Arm. Beauregard
130. *Le Domaine rural canadien.* Georges Bouchard
131. *Les Paysans de France.* Georges Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. C.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier.* J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne* Georges Bouchard

93082

Lettre pastorale collective et mandement

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, ET DE LEURS EXCELLENCES NOSSEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES DU CANADA, À L'OCCASION DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII

NOUS, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES DU CANADA,

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et aux fidèles de Nos diocèses, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Le 13 mai prochain, l'Église catholique célébrera le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Notre Très Saint-Père le Pape Pie XII. Cet événement, glorieux pour le Souverain Pontife, réjouira le cœur des fidèles du monde entier. Toutes les Églises particulières voudront le solenniser avec la plus fervente piété filiale.

2. En des temps plus tranquilles, nombreux parmi vous seraient les prêtres et les laïques qui se seraient rendus à Rome pour voir le Pape. Depuis saint Paul, — *veni Ierosolymam videre Petrum*¹, — la longue série des pèlerins qui, dans le temps et dans l'espace, se dirigent vers Rome, proclame que ce désir de voir Pierre est comme un besoin de la piété catholique.

3. Sa Sainteté Pie XII s'est plu à analyser ce sentiment très vif qui remplit le cœur du pèlerin de la Ville Éternelle. « Dans la voix du Pape, dit-il, il vous semble entendre celle du Rédempteur, cette parole dont le Pape a toujours été l'écho au fil des siècles; lorsqu'il lève sur vous sa main bénissante, vous savez que cette pauvre main vous transmet l'aide et les faveurs du ciel; quand vous sentez battre le cœur du Pape près du vôtre,

vous ne vous trompez point, si vous croyez percevoir dans l'attitude, les paroles et les gestes que le Seigneur lui inspire quelque chose des battements et des émotions intimes du Cœur de Jésus: c'est que le Christ a mis en son Vicaire quelque chose de son amour rédempteur et compatissant pour les âmes lorsqu'il lui a dit: Pais mes agneaux, pais mes brebis ». »

4. Hélas! peu nombreux, cette année, les catholiques qui iront s'agenouiller aux pieds du Saint-Père et recevoir Sa paternelle et apostolique bénédiction à l'occasion de Son jubilé d'argent épiscopal!

5. Nous avons jugé de Notre devoir, Nos très chers frères, pour vous inviter à commémorer cet anniversaire avec la dévotion filiale digne de votre foi, de vous entretenir, dans cette lettre pastorale, de Sa Sainteté le Pape Pie XII, deux cent soixante et unième successeur de Pierre, et de vos obligations de catholiques à l'égard du Souverain Pontife.

I. — Sa Sainteté le Pape Pie XII

6. Nous pourrions vous parler du Pape, gardien du dogme catholique. Pie XII, comme saint Pierre, empêche l'esprit de se perdre dans les ténèbres du mensonge et de l'erreur; Pie XII, comme saint Pierre, enseigne la vérité divine, l'expose dans sa pureté et dans son intégrité, la défend contre les caprices de l'hérésie et contre les intérêts des passions; Pie XII, aux victimes de la force et de la violence, comme saint Pierre aux persécutés de Néron, rappelle la vérité, il la dégage des théories fausses et des vains systèmes où des théoriciens intéressés essaient de l'obscurcir ou de l'étouffer.

7. Nous serions heureux aussi de vous parler du Pape, défenseur de la morale chrétienne. A toutes les époques de l'histoire, le Pape retient les hommes sur la pente du mal, réveille les consciences endormies, dénonce les puissants qui, par l'orgueil de l'esprit, la passion des plaisirs et l'amour effréné de l'argent, croient que tout leur est permis.

8. Nous croyons cependant mieux répondre à votre attente, à la dévotion de vos cœurs, en vous entretenant de Sa Sainteté Pie XII, de Son auguste personne, de Sa mission providentielle d'apôtre et de défenseur de la paix.

9. Le Pape est toujours l'ami de la paix; il est, sur la terre, le Vicaire de Jésus-Christ, l'Auteur et le Prince de la paix, qui a apporté au monde le grand bienfait de la paix et qui l'a

promise à tous les hommes de bonne volonté: *et in terra, pax hominibus bonae voluntatis*³. Les Papes qui ont été le plus les amis de la paix sont ceux qui ont vécu aux époques les plus troublées: saint Léon le Grand, saint Grégoire VII, Innocent III, Pie VII, Benoît XV, Pie XI et Pie XII. A ces heures de tourmente, quand les passions se déchainent avec violence, sans se laisser séduire par des idéologies douteuses ni enchaîner par des intérêts particuliers, « le Pape ne peut renoncer à défendre la justice et la vérité, ni à offrir, si les circonstances le lui permettent, ses paternels services, afin d'empêcher l'intervention de la force armée qui va souvent jusqu'à la violence, avec ses incalculables conséquences matérielles, spirituelles et morales⁴ ».

EUGENIO PACELLI

10. Eugenio Pacelli naquit à Rome, le 2 mars 1876, d'une vieille famille du *patriciat noir*, toujours dévouée au Souverain Pontife. Il fut baptisé, le 4 mars, dans l'église des Saints-Julien-et-Celse⁵.

11. Dès son enfance, il aime vivre dans les églises, près du tabernacle. Il communie pour la première fois le 11 octobre 1886. Il avait dix ans. Le décret libérateur de Pie X n'avait pas encore donné l'Eucharistie aux petits enfants. Pendant de nombreuses années, il revêt, chaque matin, la soutane des clercs et il sert pieusement la messe.

12. Au Séminaire romain, à l'Apollinaire et à la Grégorienne, il est élève brillant, mais de santé délicate; il donne son temps et ses forces à l'étude de la philosophie, du droit et de la théologie; il en sort lauréat.

*
*
*

13. Ordonné prêtre le 2 avril 1899, il s'initie au ministère des âmes à la *Chiesa Nuova*, dans l'atmosphère toujours vivifiée par l'impérissable souvenir de saint Philippe Néri; il y a son confessionnal, il y fait le catéchisme aux enfants, il y prêche au peuple, tout en enseignant le droit canonique au Séminaire romain ou à l'Académie des Nobles. Ceux qui ont connu Don Eugenio Pacelli, jeune prêtre, en ont gardé le souvenir très vif d'une âme ardemment apostolique, avide de se dépenser au service des âmes et de l'Église.

14. Les goûts personnels du futur Pape le poussaient à se consacrer à l'apostolat du ministère des âmes. Il se fit une règle

invariable, malgré son travail écrasant à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires ou à la Commission pour la codification du Droit canonique, de consacrer chaque jour plusieurs heures au saint ministère: il prêchait, confessait, donnait des retraites à la *Chiesa Nuova*, chez les Dames de l'Assomption, chez les religieuses de Marie-Réparatrice, au Cénacle.

15. C'est le cardinal Gasparri qui enleva Don Pacelli à son ministère pour l'attacher à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Pendant treize ans, sous les cardinaux Rampolla, Merry del Val et Gasparri, il s'y familiarisera avec toutes les questions intérieures et extérieures du gouvernement de l'Église.

16. Durant la guerre de 1914, à titre de secrétaire de la Congrégation des Affaires religieuses extraordinaires, c'est lui qui, sous la direction du cardinal Gasparri, rédigea cette série de *Notes* qui procurèrent aux prisonniers de guerre tant de précieux soulagements, qui ménagèrent aux malades et aux grands blessés l'internement sauveur en Suisse, qui assurèrent les rapatriements collectifs de tant de familles des pays occupés, qui sauvèrent un si grand nombre de vies humaines.

* * *

17. En 1917, Benoît XV, ayant à remplacer le nonce apostolique de Munich, fixa son choix sur Mgr Pacelli, dont il avait su apprécier les éminentes qualités, à l'époque où il était lui-même substitut à la Secrétairerie d'État. Il le nomma le 21 avril 1917. Mgr Pacelli avait quarante et un ans.

18. Il le créa donc archevêque de Sardes, et, comme pour mieux lui infuser son esprit de paix, il lui conféra de ses propres mains la plénitude du sacerdoce. La cérémonie de la consécration épiscopale eut lieu dans la chapelle Sixtine, le 13 mai 1917. C'est de ce glorieux événement que nous célébrerons, le prochain 13 mai, le vingt-cinquième anniversaire. Quelle date dans l'histoire! Benoît XV, le Pape de la paix au milieu de la grande guerre de 1914, consacre Pie XII, le Pape de la paix durant la guerre plus terrible encore de 1939. Le nouvel élu prit pour devise: *Opus iustitiae pax*, et son blason, nimbé de l'arc-en-ciel, porte une colombe offrant aux nations un rameau d'olivier, programme et symbole de paix.

19. Le jeune nonce tremblait devant la grandeur de la mission qui lui était confiée; il se sentait inquiet, préoccupé, en

face d'un avenir si sombre. Il l'avouera, le 8 décembre 1929, en prenant congé de l'épiscopat allemand.

20. Appuyé sur Dieu, par une longue et fervente prière, il établit immédiatement ses positions et il parle déjà de paix nécessaire et prochaine, en présentant ses lettres de créance au roi de Bavière: « Chaque jour, dit-il, rend la chose plus évidente; une reconstruction s'impose: celle de la société humaine sur le fondement des principes chrétiens; une paix juste et durable n'aura jamais pour base qu'un droit public chrétien. »

21. Un mois après, le nonce de Bavière est devant l'empereur d'Allemagne; il lui remet une lettre de Benoît XV, dans laquelle l'auguste Pontife exprimait les angoisses que lui causaient la continuation de la guerre et les ruines morales et matérielles qu'elle accumulait. Après avoir chaleureusement exhorté l'empereur à faire tout ce qui dépendait de lui pour mettre fin à tant de maux, fallût-il pour cela renoncer à l'un ou à l'autre des buts de guerre poursuivis par l'Allemagne, le nonce se retira bien convaincu que l'heure de Dieu n'était pas encore venue.

22. Sa mission de paix se poursuit de longs mois. Appuyant en tout les efforts du Souverain Pontife, n'épargnant aucune démarche, ne perdant jamais confiance, le nonce se réfugiait dans la prière et la charité. Il s'occupe des prisonniers, il visite les camps de détention, favorise l'échange des prisonniers et des blessés de guerre.

23. Plus tard, Mgr Pacelli s'intéressera aux ouvriers; il descendra au fond des mines de charbon; il soulagera les trop nombreuses victimes de la guerre avec une charité inlassable et une générosité presque miraculeuse, gagnant tous les cœurs par sa pénétrante bonté, par sa très douce commisération, par sa sainteté rayonnante.

24. La guerre terminée, le nonce travaille à affermir la paix. La paix est le thème de ses conversations, de ses allocutions comme doyen du Corps diplomatique, de ses discours enflammés dans les congrès des catholiques allemands. Partout il demande instamment à ses auditeurs d'exercer leur puissance sur l'opinion « pour assurer la primauté de l'esprit sur la matière, la victoire de la vérité sur l'erreur, l'empire du droit sur la force ».

25. Pour consolider la religion en Allemagne, Mgr Pacelli signe des concordats avec la Bavière (1924) et avec la Prusse

(1929); il prépare ceux qu'il signera plus tard avec la république de Bade (1932) et avec l'Allemagne (1933).

26. Quand le Pape rappela le nonce à Rome, Mgr Pacelli avait gagné tous les cœurs: sa popularité était considérable, son crédit personnel immense. Catholiques et protestants étaient subjugués par son affectueuse bonté, sa surhumaine attirance. Le secret de ce prestige est dans un esprit surnaturel poussé très haut.

27. C'est là le secret de son étonnante activité, l'explication de l'espèce de fluide qui sortait de lui et se communiquait à ceux même qui ne partageaient pas sa foi; la source de son inlassable dévouement et de sa charité inépuisable; le principe de sa force d'âme qui le rendait impavide en face de la révolution spartakiste, dont les émeutiers envahissaient la nonciature de Munich et se trouvaient désarmés par le seul ascendant du nonce.

*
*
*

28. Créé cardinal au consistoire du 16 décembre 1929, Mgr Pacelli, en recevant son billet de nomination, déclare s'approprier le programme qu'un saint cardinal se traçait au pied du crucifix, au moment où il était élevé à la dignité cardinalice: « *Lux veritas, regina caritas, finis aeternitas*. La vérité pour lumière, la charité pour reine, l'éternité pour fin. »

29. Moins de deux mois plus tard, Pie XI appelait le nouveau cardinal à remplir les hautes et délicates fonctions de secrétaire d'État. Le Souverain Pontife, dans une lettre autographe, faisait un brillant éloge du cardinal Pacelli en énumérant les raisons qui l'avaient guidé dans ce choix: « Ce qui Nous détermine à cette nomination et ce qui Nous remplit, ce faisant, d'une confiance absolue, c'est tout d'abord votre esprit de piété et de prière qui ne saurait manquer d'attirer sur vous l'abondance des secours divins; ce sont aussi les qualités et les talents dont le bon Dieu vous a enrichis et dont jusqu'ici, dans toutes les charges qui vous ont été confiées, spécialement dans vos deux nonciatures de Bavière et d'Allemagne, vous avez montré combien vous savez user excellemment à la gloire du Bienfaiteur divin et pour le service de son Église. »

30. Le cardinal secrétaire d'État ne trouva dans ce nouvel honneur qu'un devoir plus pressant de mieux servir l'Église et son Chef. « Plus étroits, dit-il, sont les liens qui unissent ma personne à l'auguste Pontife, plus est intime la part que je dois

prendre à ses travaux et à ses sollicitudes, plus il m'est donné de pénétrer dans ce cœur sacerdotal qui se consume pour le salut des âmes et l'extension du règne de Jésus-Christ, plus je suis en mesure de voir chaque jour l'héroïque fermeté avec laquelle il conduit, parmi les flots menaçants, la nacelle de Pierre, intrépide dans sa foi, fort dans son espérance, sublime dans sa charité, et plus ardente aussi jaillit de mon âme et de mes lèvres la prière suppliante: *Dominus conservet eum, et vivificet eum, et non tradat eum in animam inimicorum eius!* »

31. Pie XI témoigna son affection et son estime à son secrétaire d'État en lui confiant diverses légations *a latere*: à Buenos-Aires en 1934, à Lourdes en 1935, à Lisieux en 1937, à Budapest en 1938. « Nous sommes heureux, écrivait le Pape à l'occasion des fêtes de Lourdes, de vous confier cette mission honorable entre toutes. Votre ardente et insigne piété, l'autorité dont vous jouissez dans les conseils du Saint-Siège, l'éclat de votre pourpre, enfin les brillantes et rares qualités d'esprit et d'éloquence qui resplendent en vous, Nous garantissent que l'on vous verra bientôt à Lourdes, comme vous le fîtes dans votre récente légation de Buenos-Aires, vous dresser devant tous comme un exemple et une édification. » En octobre 1936, le cardinal secrétaire d'État venait en Amérique.

32. Pour mesurer l'activité du cardinal Pacelli à la secrétairerie d'État, il faudrait évoquer l'œuvre gigantesque des neuf dernières années du pontificat de Pie XI, dont le cardinal secrétaire d'État fut le collaborateur de tous les jours et l'interprète fidèle.

33. Ces missions extraordinaires et la collaboration constante et quotidienne au travail du Souverain Pontife n'empêchaient pas le cardinal Pacelli de prêcher dans les églises de Rome. Durant l'année sainte de 1933, plusieurs catholiques du Canada ont pu entendre sa voix ardente louer le Christ vainqueur au tabernacle et sur la croix.

PIE XII. — SON ŒUVRE DE PAIX

34. A la mort de Pie XI, le cardinal Pacelli semblait comme marqué pour le souverain pontificat. De fait son élection à la papauté s'est faite avec une rapidité inconnue depuis des siècles. Le Sacré Collège semble avoir voulu, en le choisissant, voir continuer les grandes et fortes directions du pontificat de Pie XI: fermeté sans égale, grandeur magnanime, amour héroïque de la paix, intransigeance dans la doctrine, volonté de

conciliation dans l'action; bref, il a voulu un pontife saint et un grand politique.

35. Le cardinal Pacelli fut élu le 2 mars, jour anniversaire de sa naissance; il avait soixante-trois ans. Il prit le nom de Pie, pour marquer sa résolution de poursuivre avec fermeté l'œuvre entreprise avec tant d'énergie surnaturelle par son prédécesseur, Pie XI.

36. Combien, Nos très chers frères, cette continuité des Souverains Pontifes n'est-elle pas admirable dans l'Église. Les circonstances et les hommes changent, les Papes en se succédant se complètent. Pie XII, encore cardinal, le rappelait éloquemment dans son panégyrique pour le septième centenaire de la mort de saint Dominique: « Dieu ne retire pas la main de son œuvre; mais il demeure, persiste, et, dans le cours des siècles, à travers les vicissitudes humaines, prospères ou adverses, qui entourent la barque de Pierre comme des flots tranquilles ou furieux, il la pourvoit de nouveaux rameurs, la guide et la pousse vers de nouveaux ports et de nouvelles conquêtes sur la mer immense du monde. » Pie XII sera le Pape de la paix encore plus que Pie XI, parce que les temps sont plus troublés que jamais.

37. Prédestiné à ramener la paix dans les cœurs et entre les nations, Pie XII conduira sûrement la barque de Pierre au milieu des bourrasques et des tempêtes, à travers les écueils et les dangers, et, avec elle et par elle, il sauvera la civilisation chrétienne.

38. Dès longtemps son affection va à tous les peuples. Cardinal, il disait aux séminaristes français: « Dans le cœur d'un prêtre, d'un évêque, d'un cardinal de l'Église romaine, l'amour d'une nation ne diminue pas celui qu'il doit porter à toutes les autres ⁶. » Dans son dernier message de Noël, le Pape en faisait l'aveu solennel: « Nous aimons, et en disant cela Nous prenons Dieu à témoin, Nous aimons d'une même affection tous les peuples ⁷. »

39. Dans l'encyclique inaugurale de son pontificat, il proclame avec l'Apôtre des nations, que « Dieu a fait sortir d'une source unique toute la descendance des hommes, pour qu'elle peuplât la surface de la terre et qu'elle cherchât le Seigneur, Père de tous, qui est au-dessus de tous et en chacun de nous par le Christ Jésus, en qui il n'y a plus ni grec, ni juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni scythe, ni esclave ni homme libre ⁸ ».

40. « Il n'est pas à craindre, continue le Pape, que la conscience de la fraternité universelle, inculquée par la doctrine chrétienne, et le sentiment qu'elle inspire, soient en opposition avec l'amour que chacun porte aux traditions et aux gloires de sa propre patrie, et empêchent d'en promouvoir la prospérité et les intérêts légitimes; car cette même doctrine enseigne que, dans l'exercice de la charité, il existe un ordre établi par Dieu, selon lequel il faut porter un amour plus intense et faire du bien de préférence à ceux à qui on est uni par des liens spéciaux. Le divin Maître lui-même donna l'exemple de cette préférence envers sa terre et sa patrie en pleurant sur l'imminente destruction de la cité sainte. Le légitime et juste amour de chacun envers sa propre patrie ne doit pas cependant faire fermer les yeux sur l'universalité de la charité chrétienne, qui enseigne à considérer aussi les autres et leur prospérité dans la lumière pacifiante de l'amour ». »

41. Fidèle héraut de cette très haute doctrine de paix, Pie XII ne restera pas indifférent devant les violations de la justice et de la vérité; il protestera, même s'il sait que sa voix sera étouffée par le fracas des armes: « Conscient des devoirs propres à Notre charge de pasteur suprême, Nous ne laisserons pas, — sans en être requis, — Notre action, toujours orientée vers le salut des âmes, s'engager dans les controverses purement temporelles et les compétitions territoriales entre les États. Mais le devoir même de cette charge ne Nous permet pas de fermer les yeux lorsque, précisément pour le salut des âmes, surgissent de nouveaux et incommensurables dangers; lorsque, sur la face de l'Europe, chrétienne dans tous ses traits fondamentaux, s'allonge, chaque jour, plus menaçante et plus proche, l'ombre sinistre de la pensée et de l'œuvre des ennemis de Dieu ¹⁰. »

* * *

42. Le premier jour de son pontificat, le Pape adresse son message à l'univers; c'est un appel à la paix. « A Notre message paternel Nous désirons ajouter un vœu et une invitation pour la paix. Nous disons la paix, celle que Notre prédécesseur de pieuse mémoire recommanda avec tant d'insistance aux hommes et qu'il implora avec de si ardentes prières jusqu'à faire à Dieu l'offrande spontanée de sa vie pour obtenir la concorde entre les hommes. La paix, le don le plus beau de Dieu, le don qui dépasse tout sentiment; la paix que tous les hommes sensés et sages ne peuvent pas ne pas désirer; la paix

enfin qui est le fruit de la justice et de la charité. Nous invitons tous les hommes à cette paix qui réchauffe les âmes unies dans l'amitié de Dieu, qui règle et harmonise, dans le saint amour du Christ, la société domestique, qui réunit les nations et les peuples dans une aide réciproque et fraternelle. Nous invitons tous les hommes enfin à établir la paix et la concorde entre les nations de telle manière que toutes et chacune d'elles tendent, sous l'inspiration et la protection de Dieu, dans une mutuelle conformité de sentiments, par des accords amicaux et des efforts conjugués, à procurer le progrès et le bonheur de toute la famille humaine ¹¹. »

43. L'œuvre pacificatrice des pontifes romains se poursuit. Toujours et partout le Pape cherchera à mettre la paix du Christ dans les âmes. Il ne se laissera décourager ni par les obstacles et les incompréhensions des hommes, ni par la violence et l'horreur des événements. Il y reviendra dans ses lettres à l'univers catholique, dans ses discours aux pèlerins, dans ses réponses aux diplomates, dans ses allocutions aux cardinaux, dans ses exhortations aux nouveaux mariés.

44. Une semaine avant l'explosion des hostilités, Pie XII lance, dans six langues différentes, un émouvant appel en faveur de la paix: « N'ayant d'autre arme pour Nous que la parole de la vérité, et étant au-dessus des luttes et des passions publiques, Nous vous parlons au nom de Dieu, *de qui tire son nom toute famille dans les cieux et sur la terre* ¹², — au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a fait de nous tous ses frères, — au nom du Saint-Esprit, le don du Très-Haut, source inépuisable d'amour dans nos cœurs. Que les forts Nous écoutent pour ne pas devenir faibles dans l'injustice! Que les puissants Nous écoutent pour que leur puissance n'amène pas la destruction. Nous les supplions, par le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont la force qui s'imposa au monde fut la douceur même dans la vie et dans la mort. Et en les suppliant, Nous savons et Nous sentons que Nous avons avec Nous tous les hommes droits, tous ceux qui ont faim et soif de la justice ¹³. »

45. Huit jours plus tard, c'était la guerre. Le Pape pouvait écrire en toute vérité: « Nous n'avons rien omis de ce que Nous pouvions tenter, dans la forme que Nous suggéraient Notre ministère apostolique et les moyens à notre disposition, pour empêcher le recours aux armes et maintenir ouverte la voie vers une entente honorable pour l'une et l'autre partie ¹⁴. »

46. Attristé par les épreuves et les souffrances des peuples belligérants ou victimes de la guerre, le Pape reprend son travail d'apôtre de la paix. « Notre plume voudrait s'arrêter, dit-il, Notre cœur est saisi d'angoisse. Mais Nous considérons comme Notre devoir d'élever avec une insistance croissante les yeux et les cœurs de quiconque garde encore un sentiment de bonne volonté, vers Celui de qui seul dépend le salut du monde, le seul dont la main toute-puissante et miséricordieuse puisse mettre fin à cette tempête, le seul dont la vérité et l'amour puissent illuminer les intelligences et enflammer les âmes d'une si grande partie de l'humanité plongée dans l'erreur, dans l'égoïsme, dans les oppositions et dans la lutte, pour les replacer dans l'ordre, dans l'esprit de la royauté du Christ ¹⁵. »

* * *

47. Dès sa première encyclique, Sa Sainteté Pie XII indique au monde les causes profondes et véritables de tous ses malheurs. On y voit l'énumération des erreurs responsables de tous ces égarements et de toutes ces ruines qui sont les conséquences de la guerre. Comment alors ne pas penser à la sagesse de Rome, condamnant, il y a soixante-quinze ans, les systèmes dont la diffusion menaçait déjà d'ébranler les bases de la civilisation chrétienne. Le monde ne courrait pas à sa perte s'il avait écouté Pie IX condamnant les fausses doctrines, contraires au droit naturel, à la morale chrétienne et à la loi de Dieu ¹⁶.

* * *

48. Depuis le jour de son élection sur le siège de Pierre, Pie XII répète que la paix ne reviendra dans les âmes, dans les familles, dans les sociétés, dans le monde, que si les esprits et les cœurs se tournent vers Dieu. Il faut reconduire les peuples aux sources du droit divin, à Dieu lui-même, exclu de la vie privée et de la vie publique par un nouveau paganisme. « Vous voyez donc, dit-il, sur quelle base unique et inébranlable repose la véritable paix, à savoir sur la Majesté éternelle de Dieu que tous ont le devoir de reconnaître, de respecter, d'honorer, et dont ils sont tenus d'exécuter les commandements. Affaiblir ou détruire totalement cette obéissance due au Dieu créateur équivaut certainement à troubler et à ruiner complètement la paix des individus comme celle de la famille, la paix des nations et celle enfin du monde entier ¹⁷. »

49. « A tous les maux dont souffre le monde dans la guerre présente, il n'y a pas d'autre remède à espérer que celui qui vient du Christ, de son esprit et de sa doctrine, qui doivent imprégner très heureusement l'essence même de la société. Seul le Christ, par sa loi et avec sa grâce, peut rénover et restaurer les mœurs, aussi bien privées que publiques, rétablir le juste équilibre entre les droits et les devoirs, mettre un frein au désir immodéré de conquête, réprimer les passions, tempérer et perfectionner la justice rigide par le souffle de la charité ¹⁸. »

50. Le Pape invite tous les cœurs droits et magnanimes à coopérer avec lui. « Nous attendons et espérons que tous ceux qui Nous sont unis par les liens de la foi tendent vers cet idéal leur esprit et leur cœur, grands ouverts, chacun à sa place et dans les limites de sa mission, afin que, quand l'ouragan de la guerre sera sur le point de cesser et de se dissiper, surgissent au sein de tous les peuples et de toutes les nations, des esprits prévoyants et purs, animés d'un courage qui sache et puisse opposer au ténébreux instinct de basse vengeance, la sévère et noble majesté de la justice, sœur de la charité et compagne de toute vraie sagesse ¹⁹. »

* * *

51. Ce retour à Dieu ne s'accomplira pas sans le concours du peuple fidèle, sans la prière et sans le sacrifice. Pie XII se fait l'apôtre de cette vérité, l'éloquent prédicateur de cette croisade; il n'hésite pas à lancer le cri de « Dieu le veut » à toutes les âmes nobles et généreuses ²⁰.

52. Parlant aux clercs étudiants des Universités, il dit: « Si vous Nous demandez quel mot d'ordre Nous donnons, au début de Notre pontificat, pour les prêtres de l'Église catholique, Nous vous répondrons: Priez, priez toujours plus et avec une plus grande ferveur ²¹. »

53. Aux éminentissimes cardinaux, Pie XII rappelle que la primitive Église priait avec le grand apôtre Paul et faisait « des supplications, des prières, des vœux et des actions de grâces pour tous les hommes: pour les rois et pour tous ceux qui occupent un poste élevé, afin que nous menions une vie paisible et tranquille en toute justice et honnêteté ²². Qu'est-ce là, sinon la prière pour la paix entre les nations que la primitive Église, dès l'aurore du christianisme, fait monter vers Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité ²³ ».

54. A deux reprises, le Pape demande la prière de tous les catholiques durant le mois de Marie. « Nous ne pouvons Nous empêcher de conjurer une fois encore, avec force, Nos fils du monde entier de se rendre à l'autel de la Mère de Dieu, chaque jour du mois prochain qui lui est consacré, et de lui adresser des prières suppliantes ²⁴. »

55. Et le Pape, si grand et si puissant, se tourne vers les enfants, si petits et si faibles. « Nous souhaitons, chers fils, que les enfants, âmes pures et suppliantes, se réunissent chaque jour du mois de Marie autour de l'autel de leur Mère du ciel, à genoux et les mains tendues pour lui offrir prières et fleurs, eux qui sont les fleurs du jardin mystique de l'Église. Oui, Nous avons grande confiance dans leurs prières, eux dont les anges voient toujours la face du Père, et dont le visage respire l'innocence, dont les yeux brillants reflètent quelque chose de la lumière céleste. Comment notre Mère du ciel n'accueillerait-elle point les voix suppliantes, si aux prières des anges du ciel s'unissent celles des enfants, qui sont bien les anges de la terre ²⁵. »

56. Écoutez le Saint-Père terminer ses discours ou ses homélies. Son âme ardente s'exprime en une prière de feu: « Priez donc, vénérables Frères, priez sans interruption, priez surtout quand vous offrez le divin sacrifice d'amour. Priez, vous à qui la profession courageuse de la foi impose aujourd'hui de durs, de pénibles et, bien des fois, d'héroïques sacrifices; priez, vous, membres souffrants et douloureux de l'Église, quand Jésus vient consoler et adoucir vos peines. Et n'oubliez pas, grâce à un véritable esprit de mortification et de dignes œuvres de pénitence, de rendre vos prières plus agréables aux yeux de Celui qui relève tous ceux qui tombent et redresse ceux qui sont prosternés ²⁶, afin que, dans sa miséricorde, il abrège les jours de l'épreuve et que se réalisent ainsi les paroles du psaume: *Ils ont crié vers le Seigneur dans leurs tribulations, et il les a délivrés de leurs angoisses* ²⁷. Et vous, candides légions d'enfants, vous, les bien-aimés et les privilégiés de Jésus, quand vous communiez au pain de vie, élevez vers Dieu vos naïves et innocentes prières, unissez-les à celles de toute l'Église. Le Cœur de Jésus, qui vous aime, ne résistera pas à l'innocence suppliante: priez tous, sans relâche: *sine intermissione orate* ²⁸. »

57. Le premier, dans l'Église, le Pape prie. Ascète et mystique, il habite les altitudes spirituelles, il vit en Dieu: *in ipso enim vivimus, et movemur, et sumus* ²⁹. Nous l'avons vu et admiré, pendant de longues cérémonies de canonisation, les mains

jointes, les yeux clos, absent de ce monde, perdu dans le silence intérieur de la prière. La position caractéristique de Notre Saint-Père est celle de la prière: Pie XII est le Pape aux mains jointes. Jamais le Saint-Père n'est plus lui que lorsqu'on le représente dans l'attitude de la prière. Tel il parut à Lourdes, dans une ardente et muette supplication aux pieds de la Vierge; tel il parut à Buenos-Aires, à genoux dans la contemplation du très saint Sacrement; tel il paraît sur le trône de saint Pierre.

*
* *

58. La prière appelle le sacrifice; la mortification appelle la prière. La ferveur des prières de Pie XII n'est égalée que par la rigueur de son renoncement. Le Pape peut nous dire comme son Maître: « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait moi-même³⁰. »

59. Le Saint-Père revient souvent sur ce deuxième moyen de ramener le monde à Dieu. Il le donne comme la base de la formation sacerdotale. « Allumez donc l'amour de Dieu en vous, par l'union avec le Christ dans la prière et dans le sacrifice. Par l'union dans le sacrifice eucharistique, non seulement dans le sacrifice eucharistique, mais en même temps dans le sacrifice de soi-même. Vous savez qu'un des effets de la très sainte Eucharistie, c'est de donner la force pour le sacrifice et l'abnégation. Il y a, sans doute et pareillement vivantes, différentes formes d'ascétique chrétienne, différentes entre elles dans plusieurs points secondaires; mais aucune d'elles ne connaît de voies pour atteindre la charité divine sans aller jusqu'au sacrifice de soi-même. C'est ce que Jésus-Christ réclame de ceux qui le suivent, lui qui a dit: *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour et me suive*³¹; lui qui a déclaré expressément que la voie conduisant à l'amour de Dieu se trouve dans l'observation des commandements divins³²; qui, enfin, enseigne spécialement à ses apôtres cette autre admirable sentence: *En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit*³³. »

60. Il le redit aux prêtres et aux clercs appelés sous les armes: « Voir la volonté de Dieu toujours, en tout et partout, et y consentir malgré les répugnances de la nature: voilà l'effort qui, quotidiennement, s'impose à vous³⁴. » Il le répète aux zélatrices de l'Apostolat de la Prière en Italie: « Méditant sur

les relations du zèle et de la piété, vous reconnaîtrez que plus vous vous dévouerez à la piété — à la vraie et solide piété, qui ne saurait se concevoir hors du recueillement intérieur et de l'esprit de mortification, — plus vous deviendrez aptes à promouvoir la gloire de Dieu, le salut des âmes et le culte du Sacré Cœur de Jésus ³⁶. »

61. Parlant de la rénovation apportée au monde par le Christ ressuscité, le Pape dit aux fidèles qu'il convient de tout mettre en œuvre, afin que, « comme le Christ ressuscité des morts par la gloire du Père, nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle ³⁶ et que, « renonçant à l'impiété et aux convoitises mondaines, nous vivions dans ce monde avec tempérance, justice et piété ³⁷. De sorte que, « ayant dépouillé le vieil homme avec toutes ses œuvres, et revêtu l'homme nouveau qui se renouvelle sans cesse selon la science parfaite à l'image de celui qui le créa ³⁸ », nous arrivions à ne plus vivre pour nous-mêmes, mais pour Celui qui est mort et ressuscité pour nous ³⁹, car si avec Lui nous souffrons, avec Lui nous serons glorifiés, et si nous mourons avec Lui, nous vivrons aussi avec Lui et nous régnerons avec Lui ⁴⁰.

* * *

62. Le Pape ne se contente pas de prier et de souffrir pour le retour de la paix. En homme de Dieu et en homme de gouvernement, pour le bien des peuples et le bien de l'Église, il pense à l'après-guerre et il prépare la paix. « Nous faisons donc usage de Notre droit, dit-il, ou mieux, Nous remplissons Notre devoir, en cette veille de la fête de Noël, — cette divine lueur d'espérance et de paix pour tout le monde, — lorsque, avec toute l'autorité de Notre magistère apostolique et avec l'inspiration fervente de Notre cœur, Nous attirons l'attention et la considération du monde entier sur le danger qu'il y a à attendre, pour organiser une paix qui sera la base d'un véritable ordre nouveau et qui comblera le désir universel d'un avenir plus sûr et plus tranquille. Un tel ordre nouveau, que tous les peuples espèrent voir se réaliser après les affres de cette guerre, devra être bâti sur ce roc immuable et solide: la loi morale que le Créateur lui-même a manifestée par l'ordre naturel et qu'il a gravée en traits indélébiles dans le cœur des hommes; cette loi morale dont l'observance devra être prescrite et encouragée par l'opinion publique, avec une unanimité et une énergie telles

que personne n'ose mettre son autorité en doute ou la diminuer. Conséquemment, pour récapituler et compléter ce que Nous avons dit et exposé en d'autres occasions, Nous insistons une fois de plus sur certaines conditions fondamentales et essentielles à un ordre international, qui garantira à tous les peuples une paix juste et durable et qui constituera une source de bien-être et de prospérité ⁴¹. »

63. Ces « conditions essentielles et fondamentales », le Pape les ramène à cinq grandes vérités, que pas un esprit droit ne peut refuser d'accepter. Nous vous les indiquons, Nos très chers frères, en Nous servant des mots et des expressions mêmes du Saint-Père, afin de leur garder toute leur force et toute leur valeur apostoliques.

1° « Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour la violation de la liberté, de l'intégrité et de la sécurité des autres États, quelles que soient leur étendue territoriale ou leur possibilité de défense.

2° « Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques, culturelles ou linguistiques, des minorités nationales.

3° « Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour cet égoïsme froid et calculé, qui tend à monopoliser les ressources économiques et matérielles destinées à l'usage de tous, à un point tel que les nations moins favorisées par la nature n'y aient point accès.

4° « Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur les principes moraux, il n'y a pas de place, une fois les plus dangereuses sources de conflit armé éliminées, pour la guerre totale ou pour une course folle aux armements.

5° « Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur les principes moraux, il n'y a pas de place pour la persécution de la religion et de l'Église ⁴². »

64. Que ces vérités, Nos très chers frères, que ces principes de paix et d'ordre vous guident toujours, chaque fois que vous parlerez de paix. Acceptez-les, recevez-les, comme s'ils venaient directement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils sont lumière et vie; en dehors de ces vérités, il n'y aura jamais de paix juste et durable.

II. — Nos devoirs envers le Souverain Pontife

65. Si Nous Nous sommes complu à décrire ici la vie et l'œuvre de Sa Sainteté le Pape Pie XII, Nos très chers frères, c'est que Nous voulions vous faire mieux connaître celui qu'en des temps si troublés le Christ a voulu donner pour pasteur à son Église. Car, quelle que soit sa figure et quel que soit son nom, le Pape est avant tout aux yeux de notre foi le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef visible de l'Église et le premier représentant de Dieu sur la terre. Aussi avons-Nous hâte de vous exposer maintenant quels sont vos devoirs envers le Souverain Pontife: devoir d'amour, devoir de soumission et devoir de prière.

LE DEVOIR DE L'AMOUR ENVERS LE PAPE

66. L'Évangile nous raconte comment la primauté, promise à la foi de Pierre, fut accordée à son amour.

67. Vous vous en souvenez, Nos très chers frères, pour l'avoir entendu lire ou l'avoir lu vous-mêmes, c'était à Césarée de Philippe. A Pierre, qui lui avait dit dans tout l'élan de son cœur: « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant », Notre-Seigneur répondit: « Bienheureux es-tu, Simon fils de Jean, car ni la chair ni le sang ne t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans les cieux ». Voilà bien la promesse de la primauté faite au chef des Apôtres.

68. Une seule profession de foi de la part de Pierre avait suffi avant son reniement. Notre-Seigneur lui demandera, après sa triple trahison, une triple profession d'amour, avant de lui confier le mandat suprême dont il lui a fait la promesse. Et quand, pour la troisième fois, Pierre, tout ému de l'insistance du Bon Maître, Lui aura dit: « Seigneur, vous savez tout, vous savez bien que je vous aime », des lèvres divines tomberont enfin ces paroles qui traverseront les siècles: « Pais mes agneaux », « Pais mes agneaux », « Pais mes brebis ».

69. Parce que Pierre sera le pasteur qui tiendra la place de Jésus-Christ, il devra avoir, pour les agneaux et pour les brebis, le même amour que Jésus. Or l'amour de Jésus pour les hommes est infini.

70. Pour en parler convenablement, Nos très chers frères, il faudrait pénétrer dans les secrets et dans les mystères de la Sainte Trinité, car Dieu est amour: *Deus est charitas*⁴⁵. Dieu le Père aime le Fils⁴⁶; de cet amour procède le Saint-Esprit, qui répand l'amour de Dieu dans nos cœurs: *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum*⁴⁷. Et Dieu le Père a tellement aimé les hommes qu'il leur a donné son Fils unique⁴⁸, et qu'il lui a remis tout pouvoir dans les mains⁴⁹. Le Fils, comme le Père, a tant aimé les hommes, qu'il s'est fait, par l'incarnation, l'un d'entre eux⁵⁰, qu'il s'est livré pour eux comme victime sur la croix⁵¹, c'est pour cela que le Père, qui lui a donné son Esprit sans mesure⁵², l'aime de cet amour qui va au mérite⁵³; le Fils a tant aimé les hommes qu'il leur a donné sa vie et l'a reprise pour obéir à son Père⁵⁴, qu'il est monté au ciel⁵⁵ et que, pour aimer les hommes, ses frères, jusqu'à la fin⁵⁶, il reste sur la terre avec eux, jusqu'à la consommation des siècles⁵⁷, dans l'Eucharistie, son Sacrement et notre nourriture, et dans Pierre, son Vicaire et notre Père.

71. Pareille mission de tenir toute la place de Jésus sur la terre, près des hommes, ne pouvait s'accorder qu'à l'amour. Et Pierre, comme son Maître, parce qu'il est le Bon Pasteur, devra avoir, comme Jésus, tout le long des siècles, ce double amour et pour Dieu le Père et pour les enfants de Dieu; il devra, lui aussi, donner sa vie pour ses brebis, se sacrifier pour tous et jusqu'au bout, comme Jésus: *In finem dilexit eos*⁵⁸. C'est là sa mission dans le monde: *Hoc mandatum accepi a Patre meo*⁵⁹. A lui, le Bon Pasteur, le soin du troupeau, la garde des agneaux et des brebis, la responsabilité entière du bercail; il est la Providence des brebis, qui sont les évêques, et des agneaux, qui sont les fidèles, selon la remarque de saint François de Sales⁶⁰.

72. Or, cet amour appelle l'amour. Jésus le proclame ouvertement: « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, de la même manière que le Père me connaît et que je connais mon Père⁶¹. L'union du Christ avec les siens, l'union du Pape avec les catholiques a pour modèle et pour principe l'union du Père et du Fils. Jésus-Christ nous a révélé qu'il nous aime comme il est aimé de son Père⁶²; et il nous invite à répondre à son amour et à ne pas nous soustraire à la charité dont il nous a prévenus⁶³.

73. Nos très chers frères, aimez le Pape, aimez-le comme Jésus l'aime; comme il vous demande de l'aimer. Aimez le

Pape comme Jésus et pour Jésus, dont il est le Vicaire et le représentant sur la terre. Aimez-le et écoutez sa voix. Que votre amour, tel celui des premiers chrétiens, se traduise par une soumission qui fasse de vous tous « un seul cœur et une seule âme » avec le Chef de l'Église, et par de constantes prières élevées pour lui vers le ciel ⁶⁴.

LE DEVOIR DE LA SOUMISSION AU PAPE

74. Le Christ est la vérité: *Ego sum veritas* ⁶⁵. Le Pape tient la place du Christ. Il est donc, lui aussi, la vérité pour ses fidèles: celui qui le suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il a la lumière de la vie ⁶⁶.

75. Obéissez au Pape, Nos très chers frères, car qui n'écoute pas le Pape, n'écoute pas le Christ, ni le Père qui est dans les cieux: *Qui vos spernit, me spernit; qui autem me spernit, spernit eum qui misit me, Patrem* ⁶⁷.

76. Obéissez toujours au Pape: quand il parle, quand il instruit, quand il conseille, quand il exhorte, quand il reprend, quand il condamne. Il est toujours la règle suprême de la vérité et du salut, car le Christ a prié pour lui, afin que sa foi ne défaille jamais et qu'il puisse, au besoin, confirmer et affermir ses frères dans la foi: *Ego autem rogavi, ut non deficiat fides tua; et tu aliquando conversus confirma fratres tuos* ⁶⁸.

77. En catholiques sincères et loyaux, acceptez la suprématie du Pape dans sa plénitude. Il est docteur, il enseigne; sa doctrine s'impose, l'intelligence, éclairée par la foi, se doit de l'accepter. Il est chef aussi, il ordonne ou il défend; il a le droit de commander aux consciences, de leur définir le devoir et d'exiger d'elles l'obéissance, parce qu'il est le Chef spirituel et qu'il a la responsabilité de toute l'Église, de chacune des Églises particulières et de chacune des âmes baptisées.

78. Qu'il n'y ait pas de place parmi vous, Nos très chers frères, pour cette erreur, trop répandue dans le monde insuffisamment instruit des vérités religieuses, qui prétend qu'un catholique n'est tenu de respecter que les seules définitions infaillibles du magistère ecclésiastique. Cela laisserait croire que le Pape n'est Souverain Pontife et Chef de l'Église que lorsqu'il parle *ex cathedra*. La vérité est plus vaste, plus riche, plus complète: le Pape possède l'infailibilité et aussi l'autorité: il peut définir une vérité de foi à croire, et il peut aussi, et il le

fait quotidiennement, exposer ou rappeler la doctrine de l'Église dans une lettre encyclique ou de toute autre manière officielle.

79. Dans les deux cas, le Pape doit être écouté, obéi. Si quelqu'un rejetait l'enseignement infaillible du Pape, il deviendrait nettement hérétique. Si quelqu'un refusait d'accepter la doctrine ordinaire du Pape, il commettrait une témérité grave et exposerait sa foi aux risques de l'erreur. Il ne faut pas confondre l'infaillibilité du Pape avec son autorité doctrinale. L'une est différente de l'autre; l'exercice de la seconde n'entraîne pas nécessairement l'exercice de la première. Mais l'une et l'autre exigent l'adhésion de notre esprit et la soumission de notre volonté: l'une et l'autre relèvent du magistère pontifical.

80. Que votre respectueuse soumission s'étende à tout l'enseignement du Souverain Pontife, non seulement sur les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi sur les principes qui doivent nous guider dans les questions sociales, économiques et politiques. Le rôle du Pape, le devoir du Pape, donc le droit du Pape, est « de ramener à la règle et au droit sentier de l'honnêteté, dans la vie publique et dans la vie privée, sur le terrain social et sur le terrain politique comme sur le terrain strictement religieux, tous les hommes et chacun d'eux en particulier, ceux qui commandent et ceux qui obéissent, car ils sont tous fils d'un même Père qui est aux cieux ⁶⁹ ».

81. Que votre obéissance, Nos très chers frères, soit filiale, vous êtes les fils d'un même Père ⁷⁰. Que votre obéissance soit joyeuse et empressée, vous êtes les enfants du meilleur des Pères.

LE DEVOIR DE LA PRIÈRE POUR LE PAPE

82. La piété filiale nous fait un devoir de prier pour le Pape. Le Saint-Père a besoin des prières des fidèles. Il y trouve sa principale force et une puissante protection.

83. Ses ennemis voudraient l'ignorer, le reléguer sur la colline du Vatican, lui nier ou lui discuter sa souveraineté universelle. Leur hostilité n'est-elle pas un aveu de la mission divine du Pape? S'il n'était qu'un homme, s'il n'était pas le Chef de l'Église, s'il n'était pas le Christ avec nous, ses adversaires ne s'inquiéteraient pas de le persécuter. Le Pape, comme le Christ, sera en butte à la contradiction: *signum cui contradicetur* ⁷¹. Toute l'histoire de l'Église est renfermée dans ces trois mots.

84. Que de tous les cœurs catholiques du Canada, que du foyer de toutes nos familles, que du pied de tous nos autels, que du fond de tous nos monastères et de tous nos couvents, monte, ardente et continue, la prière de l'Église: « Que le Seigneur conserve notre Pontife Pie XII qu'il le rende heureux sur la terre, qu'il ne le livre point à la méchanceté de ses ennemis! » Cette prière des membres du corps mystique de Jésus-Christ, ces soupirs et ces larmes de l'Église, ce cri énergique de tout le peuple chrétien, sera exaucé, en considération de Celui « qui, dans les jours de sa chair, a été exaucé à cause de sa soumission respectueuse à son Père céleste: *qui in diebus carnis suae exauditus est pro sua reverentia* ⁷² ».

85. Si dix justes auraient pu sauver les villes coupables, vos prières, unies à celles de Notre Saint-Père, éloigneront le mal et ramèneront le règne de la justice et de la charité sur notre terre désolée.

MANDEMENT

86. En conséquence, pour augmenter et intensifier votre amour et votre dévotion envers le Souverain Pontife, Nous avons réglé et ordonné et par les présentes Nous réglons et ordonnons que l'Église du Canada consacra toute la semaine du 10 mai prochain à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

87. Dans tous les diocèses où il n'a pas été autrement statué, cette célébration se fera comme suit, savoir:

Le dimanche 10 mai, dans toutes les églises cathédrales, il y aura messe pontificale et chant du *Te Deum*. Dans les églises paroissiales et dans les oratoires publics ou semi-publics, il y aura également messe solennelle et chant du *Te Deum*. Le soir, on organisera une démonstration publique: ce sera l'hommage du peuple catholique et des pasteurs à l'auguste personne et à la mission providentielle du Souverain Pontife Pie XII. — A la messe et à la cérémonie du soir, on recueillera les offrandes que les fidèles tiendront à donner au Pape. Puisse leur générosité égaler les besoins des œuvres de bienfaisance et de religion du Saint-Père!

Le lundi 11 mai, ce sera l'hommage du sacerdoce. Tous les prêtres du Canada sont invités avec instance, si la chose leur est possible, à offrir la messe aux intentions du Souverain Pontife.

Le mardi 12 mai, les Ordres et les Congrégations religieuses présenteront leurs hommages à Sa Sainteté. Dans toutes les maisons religieuses du Canada, ce sera un jour de prières pour le Pape, ami et protecteur de tous ceux qui veulent suivre les conseils du divin Maître.

Le mercredi 13 mai, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté, les petits enfants prendront part au saint sacrifice de la messe qu'ils offriront en union avec le célébrant, aux intentions du Pape et de la sainte Église, et ils seront invités à recevoir aussi la sainte communion. Ce sera l'hommage de l'innocence et des cœurs purs.

Le jeudi 14 mai, fête de l'Ascension, l'Action catholique, avec la collaboration de toutes les Confréries et Unions pieuses et avec le concours des organisations professionnelles et des œuvres d'action sociale, présentera au Saint-Père l'hommage du laïcat.

Le vendredi 15 mai, ce sera l'hommage des étudiants. Dans toutes les écoles, collèges et couvents, dans les petits et les grands séminaires, dans les universités, on organisera une journée papale, avec démonstrations publiques ou séances académiques en l'honneur du Souverain Pontife, le vrai maître de la science et des études.

Le samedi 16 mai, les âmes souffrantes du Canada offriront leurs douleurs aux intentions du Pape. Dans les maisons privées, dans les infirmeries des communautés, dans les sanatoriums et dans les hôpitaux, les malades s'uniront spirituellement, sous l'égide de Notre-Dame, *Santé des malades*, présenteront leurs souffrances à Dieu pour soulager les angoisses et les tristesses de Sa Sainteté Pie XII.

* * *

88. Puissent ces démonstrations, ces prières, ces offrandes des pasteurs et des fidèles, manifester, pendant cette *semaine papale*, la vraie dévotion des catholiques du Canada envers la personne sacrée de Sa Sainteté Pie XII, qui nous assure la paix dans la justice de Dieu: *Opus iustitiae pax*.

89. Sera Notre présente lettre pastorale utilisée par les curés en vue de la *semaine papale*, et portée à la connaissance des fidèles selon qu'il leur paraîtra le plus opportun.

Fait et signé en la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome, le dix-huitième jour de janvier, l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-deux.

- † J.-M.-RODRIGUE Cardinal VILLENEUVE, O. M. I.,
archevêque de Québec.
- † ARTHUR, *archevêque de Saint-Boniface.*
- † ALFRED-ARTHUR, *archevêque de Winnipeg.*
- † WILLIAM MARK, *archevêque de Vancouver.*
- † MICHAEL JOSEPH, *archevêque de Kingston.*
- † JAMES CHARLES, *archevêque de Toronto.*
- † PETER JOSEPH, *archevêque de Régina.*
- † JOHN HUGH, *archevêque d'Edmonton.*
- † JOHN THOMAS, *archevêque d'Halifax.*
- † GABRIEL, O. M. I., *archevêque titulaire de Garella, vicaire
apostolique du Mackenzie.*
- † ALEXANDRE, *archevêque d'Ottawa.*
- † JOSEPH, *archevêque de Montréal.*
- † GEORGES, *archevêque titulaire d'Anchiala, coadjuteur
de Saint-Boniface.*
- † JAMES, *évêque d'Antigonish.*
- † ÉMILE-MARIE, O. M. I., *évêque titulaire de Tentyre, vicaire
apostolique du Yukon.*
- † PATRICE-ALEXANDRE, C. J. M., *évêque de Bathurst.*
- † JOSEPH-EUGÈNE, *évêque de Mont-Laurier.*
- † FRANÇOIS-XAVIER, *évêque de Gaspé.*
- † LOUIS, O. M. I., *évêque de Timmins.*
- † FABIEN-ZOËL, *évêque de Saint-Hyacinthe.*
- † JOSEPH-ALFRED, *évêque de Valleyfield.*
- † JOHN THOMAS, *évêque de London.*
- † ALFRED-ODILON, *évêque des Trois-Rivières.*
- † JOSEPH-OMER, *évêque titulaire de Dobero, auxiliaire de Québec.*
- † GEORGES, *évêque de Rimouski.*
- † JOSEPH-ARTHUR, *évêque de Joliette.*
- † BASILE-VLADIMIR, *évêque titulaire d'Abido, exarque apostolique
pour les fidèles ruthènes de rite byzantin.*
- † JOSEPH, O. M. I., *évêque de Gravelbourg.*
- † GERALD, C. SS. R., *évêque de Saskatoon.*
- † DENIS, *évêque de Peterborough.*
- † JOSEPH-ALDÉE, *évêque d'Amos.*
- † JOSEPH, *évêque de Charlottetown.*

- † ARSÈNE, O. M. I., *évêque titulaire de Ptolémaïs en Phénicie, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.*
- † MARTIN, O. M. I., *évêque titulaire de Bonusta, vicaire apostolique du Keewatin.*
- † ANASTASE, *évêque de Saint-Jean-de-Québec.*
- † RAPHAËL-HUBERT, *évêque du Sault-Sainte-Marie.*
- † FRANCIS, *évêque de Calgary.*
- † JEAN, O. M. I., *évêque titulaire de Rhodiapolis, coadjuteur du Yukon.*
- † PATRICK, C. J. M., *évêque de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick.*
- † MARTIN MICHAEL, *évêque de Nelson.*
- † JOHN, *évêque de Victoria.*
- † CHARLES LEO, *évêque de Pembroke.*
- † JOSEPH, *évêque d'Hamilton.*
- † PHILIPPE, *évêque de Sherbrooke.*
- † RÉGINALD, O. P., *évêque de Prince-Albert.*
- † UBALD, O. M. I., *évêque titulaire de Risino, vicaire apostolique de Grouard.*
- † NAPOLÉON-ALEXANDRE, C. J. M., *évêque titulaire de Limata, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.*
- † ALBINI, *évêque de Nicolet.*
- † ARTHUR, *évêque titulaire de Vita, auxiliaire de Saint-Hyacinthe.*
- † HENRI, O. M. I., *évêque titulaire de Perrhé, Vicaire apostolique de la Baie James.*
- † GEORGES, *évêque de Chicoutimi.*
- † JOSEPH-MARIE, O. M. I., *évêque titulaire d'Adramyle, coadjuteur du Mackenzie.*
- † ALBINI, *évêque de Hearst.*
- † EDWARD, *évêque titulaire de Saléna, auxiliaire de Vancouver.*
- † ROSARIO, *évêque d'Alexandria.*
- † CONRAD, *évêque titulaire d'Arena, auxiliaire de Montréal.*
- † LAWRENCE PATRICK, *évêque titulaire d'Opos, auxiliaire de Montréal.*
- † Séverin GERTKEN, O. S. B., *abbé-ordinaire de Saint-Pierre de Muenster.*
- François DAIGLE, *vicaire capitulaire de Moncton.*

Par mandement de Son Éminence et de Leurs Excellences.

Paul BERNIER, *prêtre, C. S.,
Chancelier de l'archevêché de Québec.*

RÉFÉRENCES

1. *Gal.*, I, 18.
2. Allocution aux pèlerins, 17 avril 1941.
3. *Luc*, II, 14.
4. *Summi Pontificatus*, 20 octobre 1939; Réponse à l'ambassadeur de Belgique, 14 septembre 1939.
5. Les renseignements qui se rapportent à la période antérieure à son élévation au souverain pontificat, sont tirés de *l'Osservatore Romano*, de *la Croix* de Paris, de *la Vie catholique*, des *Études* et de plusieurs autres publications.
6. Au Séminaire français de Rome, 26 janvier 1930.
7. Message de Noël, 24 décembre 1941.
8. *Actes*, XVII, 26-27; *Eph.*, IV, 6; *Col.*, III, 10-11.
9. *Summi Pontificatus*, 20 octobre 1939.
10. Réponse au ministre de Lituanie, 18 octobre 1939.
11. *Dum gravissimum*, 3 mars 1939.
12. *Ephés.*, III, 15.
13. Messe radiophonique, 24 août 1939.
14. *Summi Pontificatus*, 20 octobre 1939.
15. *Summi Pontificatus*, 20 octobre 1939.
16. *Syllabus*, propositions 56-64, 8 décembre 1854.
17. Homélie de Pâques 1939.
18. Homélie de Pâques 1940.
19. Au Sacré Collège, 24 décembre 1939.
20. Au Sacré Collège, 24 décembre 1939.
21. Aux séminaristes de Rome, 24 juin 1939.
22. *I Tim.*, II, 1-4.
23. Aux cardinaux, 2 juin 1939.
24. Au cardinal Maglione, 15 avril 1940.
25. Au cardinal Maglione, 20 avril 1940.
26. *Ps.* CXLIV, 64.
27. *Ps.* CVI, 13.
28. *I Thess.*, V, 17; *Summi Pontificatus* 20 octobre 1939.
29. *Actes*, XVII, 28.
30. *Jean*, XIII, 15.
31. *Luc*, IX, 23.
32. *Jean*, XV, 10.
33. *Jean*, XII, 24-25; Aux séminaristes de Rome, 24 juin 1939.
34. Exhortation apostolique, 8 décembre 1939.
35. 29 mars 1940.
36. *Rom.*, VI, 4.
37. *Tite*, II, 12.
38. *Col.*, II, 9-10.
39. *II Cor.*, V, 15.
40. *Rom.*, VIII, 17; *II Tim.*, II, 11-12; Homélie de Pâques 1940.
41. Aux cardinaux, 24 décembre 1940.
42. Le développement de cette doctrine sociale chrétienne se trouve dans les discours du Pape aux cardinaux, 24 décembre 1939, 1940 et 1941, dans l'encyclique *Summi Pontificatus* du 20 octobre 1939; dans le discours *La solennità* du 1^{er} juin 1940.
43. *Matthieu*, XVI, 16-19.
44. *Jean*, XXI, 15-17.
45. *Jean*, IV, 16.
46. *Jean*, III, 35.
47. *Rom.*, V, 5.
48. *Jean*, III, 16.
49. *Jean*, III, 35.
50. *Phil.*, II, 7.
51. *Gal.*, II, 20.
52. *Jean*, III, 34.
53. *Jean*, X, 17.
54. *Jean*, X, 18.
55. *Marc*, XVI, 19-20.
56. *Jean*, XIII, 1.
57. *Matthieu*, XXVIII, 20.
58. *Jean*, XIII, 1.
59. *Jean*, X, 18.
60. Controverses, 33.
61. *Jean*, X, 14-15.
62. *Jean*, X, 17; XV, 9.
63. *Jean*, IV, 10.
64. *Actes*, IV, 32; XII, 5.
65. *Jean*, XIV, 6.
66. *Jean*, VIII, 12; XII, 46.
67. *Luc*, X, 16.
68. *Luc*, XXII, 32.
69. Pie X, Allocution consistoriale, 9 novembre 1903.
70. *Matthieu*, V, 45.
71. *Luc*, II, 34.
72. *Héb.*, V, 7.

SOMMAIRE

Introduction.....	1
I. — Sa Sainteté le Pape Pie XII.....	2
Eugenio Pacelli.....	3
Pie XII. Son œuvre de paix.....	7
II. — Nos devoirs envers le Souverain Pontife.....	17
Le devoir de l'amour envers le Pape.....	17
Le devoir de la soumission au Pape.....	19
Le devoir de la prière pour le Pape.....	20
Mandement.....	21

APPENDICE

Les conditions d'une paix juste d'après Pie XII

C'est une tradition qu'à l'occasion de la fête de Noël le Souverain Pontife prononce devant le Sacré Collège une importante allocution qui traite habituellement de sujets d'actualité et est aussitôt transmise au monde entier.

En ces trois dernières années (1939, 1940 et 1941), Sa Sainteté Pie XII a parlé de la paix. Et afin de donner à ses paroles un caractère pratique, il les a résumées chaque fois en quelques brèves formules où se trouvent indiquées les conditions que l'Église juge essentielles à l'établissement d'une paix stable.

Les trois textes sont différents. Mais ils ne se contredisent pas. Ils se complètent plutôt. Le premier établit « les points fondamentaux d'une paix juste et honorable », les autres ne viennent qu'ajouter de nouvelles précisions.

Les directives du Souverain Pontife ont reçu des adhésions de tous les milieux, même de ceux qui semblaient les plus éloignés de Rome. Les catholiques se doivent tout particulièrement de les avoir constamment présentes à l'esprit, de s'en inspirer dans leur propre conduite, de travailler à les faire accepter autour d'eux.

Nous reproduisons ici ces trois textes en suivant l'ordre chronologique.

Les points fondamentaux d'une paix juste et honorable

(1939)

1. Un postulat fondamental d'une paix juste et honorable est d'assurer le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations, grandes et petites, puissantes et faibles. La volonté de vivre d'une nation ne doit jamais équivaloir à la sentence de mort pour une autre. Quand cette égalité de droits a été lésée ou détruite ou mise en danger, l'ordre juridique exige une réparation, dont la mesure et l'extension ne sont pas déterminées par l'épée, ni par un égoïsme arbitraire, mais par des normes de justice et d'équité réciproques.

2. Afin que l'ordre, ainsi établi, puisse avoir une tranquillité et une durée, qui sont les gonds d'une vraie paix, les nations doivent être libérées du pesant esclavage de la course aux armements et du danger que la force matérielle, au lieu de servir à garantir le droit, n'en soit au contraire un tyrannique instru-

ment de violation. Des conclusions de paix, qui n'attribueraient pas une fondamentale importance à un désarmement, mutuellement consenti, organique, progressif, dans l'ordre pratique comme dans l'ordre spirituel, et qui ne s'emploieraient pas à le réaliser loyalement, révéleraient tôt ou tard leur inconsistance et leur précarité.

3. En toute réorganisation de communauté internationale, il serait conforme aux maximes de l'humaine sagesse que toutes les parties en cause déduisissent les conséquences provenant des déficiences et des lacunes du passé... Et comme il est si difficile à la nature humaine, on serait tenté de dire presque impossible, de tout prévoir et de tout assurer au moment des négociations de paix, alors qu'il est fort malaisé de se dépouiller de toute passion et de toute amertume, la constitution d'institutions juridiques, qui servent à garantir la loyale et fidèle application des conventions, et, en cas de besoin reconnu, à les revoir et corriger, est d'une importance décisive pour une honorable acceptation d'un traité de paix et pour éviter d'arbitraires et unilatérales atteintes et interprétations en ce qui regarde les conditions des traités eux-mêmes.

4. Il est un point, en particulier, sur lequel il faudrait être spécialement attentif, si l'on veut une meilleure organisation de l'Europe: c'est celui qui concerne les vrais besoins et les justes requêtes des nations et des peuples, comme aussi des minorités ethniques. Si elles ne suffisent pas toujours à fonder un droit strict, quand se trouvent en vigueur des traités reconnus ou sanctionnés ou d'autres titres juridiques qui s'y opposent, ces requêtes méritent toutefois un bienveillant examen, pour aller au-devant d'elles par des voies pacifiques et même, là où cela apparaît nécessaire, par le moyen d'une équitable, sage et concordante révision des traités. En rétablissant ainsi un véritable équilibre entre les nations, et en reconstituant les bases d'une mutuelle confiance, on éloignerait beaucoup de désirs de recourir à la violence.

5. En outre, ces règlements meilleurs et plus complets seraient pourtant imparfaits et condamnés en définitive à l'insuccès, si ceux qui dirigent les destinées des peuples, et les peuples eux-mêmes, ne se laissaient toujours plus pénétrer de cet esprit, qui seul peut donner vie, autorité et force d'obligation à la lettre morte des paragraphes dans les règlements internationaux; de ce sentiment d'intime et vive responsabilité, qui pèse et mesure les constitutions humaines selon les saintes et

inébranlables normes du droit divin; de cette faim et soif de justice, proclamée béatitude dans le Sermon sur la montagne, et qui a comme présupposé naturel la justice morale; de cet amour universel, qui est le résumé et le terme le plus élevé de l'idéal chrétien, et qui par là jette un pont même vers ceux qui n'ont pas le bonheur de participer à notre foi.

Conditions indispensables à un ordre nouveau appuyé sur la morale

(1940)

1. La victoire sur la haine qui aujourd'hui divise les peuples; partant, la renonciation à des systèmes et pratiques que la haine ne cesse d'entretenir. A l'heure actuelle, dans certains pays, une propagande effrénée, et qui ne recule point devant des altérations manifestes de la vérité, montre, jour par jour et quasi heure par heure, à l'opinion publique les nations adverses sous un jour faux et outrageant...

2. La victoire sur la défiance, qui pèse comme une masse déprimante sur le droit international et rend irréalisable toute entente véritable; un retour, par conséquent, au principe: « *Iustitiae soror incorrupta fides*. La fidélité à toute épreuve est sœur de la justice » (Horace, *Odes*); un retour à cette fidélité dans l'observance des pactes, sans laquelle il ne saurait y avoir une communauté internationale sûre, ni surtout coexistence de peuples puissants et de peuples faibles...

3. La victoire sur le funeste principe selon lequel l'utilité est la base et la règle des droits, et la force crée le droit; principe qui rend chancelants tous les rapports internationaux, au grand dommage, spécialement, des États qui, soit par leur traditionnelle fidélité aux méthodes pacifiques, soit par leurs modestes effectifs de guerre, ne veulent ou ne peuvent entrer en dissension avec les autres; un retour donc à une sérieuse et profonde moralité dans les normes de la vie internationale, ce qui, évidemment, n'exclut ni la recherche des intérêts honnêtes ni un usage opportun et légitime de la force pour protéger des droits pacifiques attaqués par la violence ou pour exiger réparation du tort subi.

4. La victoire sur ces germes de conflit qui consistent dans des divergences trop criantes dans le domaine de l'économie mondiale; partant, une action progressive, équilibrée par des garanties correspondantes, pour arriver à un ordre qui donne à tous les États les moyens d'assurer à leurs citoyens de toutes classes un genre de vie convenable.

5. La victoire sur l'esprit de froid égoïsme qui, s'enivrant de sa force, aboutit facilement à violer la liberté juste, saine et disciplinée des citoyens aussi bien que l'honneur et la souveraineté des États. A sa place doit régner une sincère solidarité juridique et économique, une collaboration fraternelle, selon les préceptes de la loi divine, entre les peuples devenus sûrs de leur autonomie et indépendance.

De quelques obstacles à l'ordre nouveau

(1941)

Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux:

1. Il n'y a pas de place pour la violation de la liberté, de l'intégrité et de la sécurité des autres États, quelles que soient leur étendue territoriale ou leur possibilité de défense. S'il était inévitable que les États puissants jouent, à cause de leur force et de leur plus grande potentialité, des rôles de premier plan dans la formation des groupements économiques comprenant non seulement eux-mêmes, mais aussi bien des États plus faibles et plus petits, il est néanmoins indispensable qu'en vue du bien commun, ils respectent comme les autres les droits de ces petits États à la liberté politique, au développement économique et à la protection adéquate, en cas de conflits entre nations, à cette neutralité qui est leur suivant la loi naturelle aussi bien que la loi internationale. De cette façon, et de cette façon seulement, ils pourront obtenir une raisonnable part du bien commun et assurer le bien-être matériel et spirituel des peuples concernés.

2. Il n'y a pas de place pour l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques culturelles ou linguistiques des minorités nationales, pour entraver ou restreindre leurs ressources économiques, pour limiter ou abolir leur fertilité naturelle. Plus le gouvernement de l'État respecte consciencieusement les droits des minorités, plus il peut exiger, avec confiance et efficacité, que ses sujets remplissent loyalement ces obligations civiles qui sont communs à tous les citoyens.

3. Il n'y a pas de place pour cet égoïsme froid et calculé, qui tend à monopoliser les ressources économiques et matérielles destinées à l'usage de tous, à un point tel que les nations moins favorisées par la nature n'y aient point accès...

4. Il n'y a pas de place, une fois les plus dangereuses sources de conflit armé éliminées, pour la guerre totale ou pour une course folle aux armements...

5. Il n'y a pas de place pour la persécution de la religion et de l'Église...

Tout catholique doit se tenir au courant de la pensée et des directives du Souverain Pontife

Écrits et discours de S. S. Pie XII
publiés par l'École Sociale Populaire

<i>La Paix</i> (allocutions et lettres), 32 pages.....	15 sous
<i>Encyclique « Summi Pontificatus »</i> , 32 pages.....	15 sous
<i>Encyclique « Sertum Laetitiae »</i> , 16 pages.....	10 sous
<i>Allocutions de Noël</i> , 16 pages.....	10 sous
<i>La Science, la Foi, la Vision</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>Aux jeunes mariés I</i> , (allocutions), 16 pages.....	10 sous
<i>La Compagnie de Jésus</i> (lettre), 16 pages.....	10 sous
<i>L'Action catholique</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>La Communion des Saints</i> (discours, allocutions, lettres) 32 pages.....	15 sous
<i>L'Action catholique féminine</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>Les bases d'une paix juste</i> (discours, lettres), 32 pages...	15 sous
<i>L'Ordre nouveau</i> (allocutions), 32 pages.....	15 sous
<i>Aux jeunes mariés II</i> , (allocutions), 16 pages.....	10 sous
<i>Directives d'Action catholique</i> (discours), 16 pages.....	10 sous
<i>Aux nouveaux époux</i> (allocutions), 16 pages.....	10 sous

Pour connaître le Souverain Pontife

S. S. <i>Pie XII</i> (en collaboration), 16 pages.....	10 sous
--	---------



ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTREAL

BNQ



C 000 093 082

Les préjugés contre le corporatisme, si puissants dans les milieux de langue anglaise, commencent à disparaître. Une évolution remarquable s'est faite, en particulier aux États-Unis, où le régime corporatif compte maintenant de nombreux adeptes. La transformation est plus lente au Canada. Il faut attribuer ce fait à l'ignorance. Très peu ont eu l'occasion de se renseigner sur la vraie nature du corporatisme, tel que le préconisent les encycliques, de lire un exposé clair de son but et de son fonctionnement. Nous avons pensé qu'il serait utile de publier dans la collection de l'École Sociale Populaire une brochure en langue anglaise consacrée à l'organisation corporative. Cette brochure paraîtra bientôt. Nous comptons sur nos amis pour la répandre dans les milieux anglophones.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 773-2111

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

165. *L'Union ouvrier*. Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations*. R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada*. E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration*. Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver*. Albert Rioux
170. *Le Cinéma*. Oscar Hamel
171. *La Crise protestante*. R. P. Adélaré Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique*. R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure*. Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques*. L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène*. Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada*. E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie*. E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage*. R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme source de richesse*. Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse*. Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche*. Joseph Risi
- 183-184. *La Paroisse au Canada français*. R. P. Adélaré Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique*. Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada*. R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles*. Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité*. Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité*. R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien*. E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi*. Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale*. P. P. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins*. Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse*. S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux*. S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche*. XXX
198. *Pour nos enfants*. Sœur Marie Hadelin, etc.
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques*. XXX
200. *Pour le bon journal*. Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *La Sens catholique*. E. Mercier et G. Ladouceur
- 202-203. *L'Apostolat laïque*. R. P. Archambault, S. J.
- 204-205. *Instruction ou Education*. Eadras Minville
206. *En Russie soviétique*. E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibokheïque*. E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat*. Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »*. S. S. Pie X
212. *Le Mariage chrétien*. R. P. Adélaré Dugré, S. J.
213. *L'Etat et la morale publique*. Léo Pelland
- 214-215. *L'Etat et le mariage*. Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique*. R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste*. E. S. P.
219. *Pour la colonisation*. R. P. Bournival, S. J.
220. *Le Rêve communiste*. R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la paix*. E. S. P.
222. *La Famille*. R. P. C. Rutché, C. S. Sp.
- 223-224. *Le Plan quinquennal*. Entente Internationale
225. *La Profession agricole*. Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité*. R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer*. Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma*. E. S. P.
230. *L'Action catholique et l'Épargne populaire*. E. Poirier et W. Guérin
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada*. E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation*. Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation*. Eadras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »*. Abbé Philippe Perrier
242. *La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.*. Mgr Georges Gauthier
- 243-244-245. *Le Mouillage du capital*. Adrien Gratton
- 251-252. *Journées anticommunistes — I*. E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II*. E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada*. R. P. Archambault, S. J.
256. *L'Organisation corporative*. Eugène Duthoit
257. *Le Chômage de la jeunesse*. E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts*. Ligue de la Classocratie
260. *Le Scoutisme*. R. P. Oscar Bélanger, S. J.
261. *L'Apôtre laïque*. R. P. Thomas Pinal, C. S. S. R.
262. *Le Komintern*. Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei »*. S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales*. Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou*. E. S. P.
266. *La Crise libérale*. R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada*. R. P. Archambault, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

268. *L'Ordre corporatif*. A. Muller, S. J., et E. Duthoit
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
 En collaboration
271. *Caisse populaires et rédemption sociale*. Cardinal Villeneuve, C. Vaillancourt et E. Poirier
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada*. Estras Minville
273. *L'Orientation professionnelle*.
 Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme*. E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels*.
 R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticommuniste*.
 P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne*.
 Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée*.
 R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Dilecti Redemptoris » et « Mit brennender Sorge »*. S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques*. Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne*.
 Secrétaire des C. M.
284. *La Coopération économique*.
 Abbé L. Beuregard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique*. E. S. P.
286. *La Malnaissance du capitalisme actuel*.
 Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada*.
 R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural*. Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative*.
 P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praesantissimum »*.
 S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique*. Jean Fillon
293. *Pour que vive notre français*.
 P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses*.
 R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale*.
 P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français*. Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau*.
 Mgr Desranleu et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste*. Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance*.
 Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises*.
 Mgr Wilfrid Lebon
- 301-302. *La Comité paroissial*.
 R. P. Archambault, S. J.
303. *Une enquête sur le communisme à Québec*.
 Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire*. François-Xavier Boudreau
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente*. S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle*.
 Maximilien Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde*.
 E. S. P.
308. *La Paix*. S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre*.
 R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus »*.
 S. S. Pie XII
311. *Tempérance*. Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative*. F.-A. Angers, L.-M. Gouin,
 E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
313. *La Canalisation du Saint-Laurent*.
 Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique*.
 R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social*. Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien*.
 S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social*.
 R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique*.
 R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme*. R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites*. Jean Guiraud
323. *L'Éducation nationale*.
 Abbé Paul-Emile Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique*.
 R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France*. E. S. P.
326. *La Communion des saints*. S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France*.
 Georges Pernot
328. *La Restauration sociale*. Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste*. S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques*. E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII*.
 R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française*.
 E. S. P.
334. *La Société contemporaine*.
 Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau (Allocution)*.
 S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique*.
 M. Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie*. S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail*. S. S. Léon XIII
339. *L'Assistance à l'Enfant saisi (Ritères)*. Abbé Charles-
340. *Sa Sainteté le Pape Pie XI (collective et mandement)*.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.